

PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Interprofessionnelle de Périnatalité de Basse Normandie (A P B N)

Le 12 mai 2016

A 17h30

Les adhérents de l'association dénommée Association Interprofessionnelle de Périnatalité de Basse-Normandie (APBN) se sont réunis dans l'amphi 206 de la faculté de médecine de Caen, sur la convocation faite à chacun d'eux, par lettre simple ou courriel fait par le président.

Il a été établi une feuille de présence à laquelle ont été annexés les pouvoirs des adhérents représentés par leurs mandataires qui permet de constater que 21 adhérents sont présents et que 4 pouvoirs ont été déposés.

Sont également présents sur invitation du Président : Mme Varangot, Mme Quéromain, Mme Onnée-Sellam, Mme Dossmann, Mr Thibon du réseau de Périnatalité de Basse-Normandie, Mme Maresq, Commissaire aux Comptes de l'association et Mr CARRANO, comptable.

Le Président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

- Présentation et approbation du rapport moral pour l'année 2015
- Présentation et approbation des comptes de l'association pour l'année 2015
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.
- Questions diverses

1. Approbation du rapport moral pour l'année 2015

Les différents points présentés par le président sont :

- Le fonctionnement de l'association
- Adhérents au réseau de Périnatalité
- Commission : Accompagnement des professionnels et des établissements pour le suivi des femmes
- Commission : Accompagnement des professionnels et des établissements pour le suivi des enfants
- Commission : accompagnement médico-psycho-social
- Commission évaluation et communication

Tous les chiffres et les documents cités sont consultables sur le site Internet du réseau (espace adhérents) site : www.perinatbn.org

Avant la présentation du rapport moral de 2015, le président signale les mouvements de personnel qui ont eu lieu au sein de l'équipe de coordination :

- Retour de Me DOSSMANN après son congé de maternité.
- Arrivée Me ONNEE-SELLAM, en octobre 2015 sur le poste de sage-femme de proximité.

↳ **Fonctionnement de l'association**

Ont eu lieu sur l'année 2015 :

- 4 réunions de bureau
- 1 réunion du Conseil d'Administration.
- 1 Assemblée Générale ordinaire.

- **Bureau** : élu lors du CA du 12 juin 2014
 - Président : Monsieur le Dr Jean COUDRAY
 - Vice-Président : Monsieur le Pr Bernard GUILLOIS
 - Trésorière : Madame Nadine FETILLE
 - Trésorière Adjointe : Madame Annie LETARDIF
 - Secrétaire : Monsieur Christian CLEMENT LAROSIERE
 - Secrétaire adjointe : Madame le Docteur Gwénaëlle ANDRO
 - Deux postes libres : Monsieur le Dr Pierre-Yves MERCIER et Madame le Dr Eliane CENDRIER-SCHAEFFERT

Le ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes a établi un nouveau cahier des charges : instruction N°DGOS/PF3/R3/DGS/MC1/2015/227 du 3 juillet 2015 relative à l'actualisation et à l'harmonisation des missions des réseaux de santé en périnatalité dans un cadre régional.

Conformément à ce cahier des charges, le RPBN à signer avec l'ARS de Basse Normandie un Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) qui définit ses missions pour les trois années à venir.

Le CPOM définit 4 orientations stratégiques (OS)

- OS 1 → améliorer l'accès à l'IVG
- OS 2 → contribuer à réduire les inégalités sociales de santé
- OS 3 → animer la politique nationale et régionale de santé en périnatalité auprès des professionnels de ville et des établissements de santé
- OS 4 → organiser le recueil et la diffusion d'information, l'évaluation des pratiques et l'expertise en périnatalité

↳ **Nouveaux adhérents au réseau**

1038 adhérents au 31/12/2015 (+14%), dont 57 % de libéraux.

	Total au 31/12/2015	Evolution
Médecins généralistes libéraux	133	- 2
Médecins spécialistes libéraux	80	- 2
Médecins spécialistes hospitaliers	163	+ 9
Infirmières- puéricultrices	69	- 1
Sages-femmes	312	+ 18
Autres professionnels de santé	111	+ 4
Autres non professionnels de santé	170	+ 102
Total	1038	+ 128 (+14%)

Les « autres non professionnels de santé » sont des psychologues, psychomotriciens, orthophonistes et éducateurs du secteur médicosocial.

↳ **Commission : Accompagnement des professionnels et des établissements pour le suivi des femmes**

❖ IVG médicamenteuse

Le groupe s'est réuni 2 fois en 2015.
Une formation a été proposée en 2015.

Axes de travail :

- Protocole régional d'urgence pour la prise en charge des IVG entre 12 et 14 SA
- Organisation d'une journée sur la thématique de l'IVG

❖ CPP

Rencontre de tous les CPP et Consultations avancées
Evaluation des besoins, des difficultés
Mise en place d'un relevé d'indicateurs à partir de 2016 → valoriser l'activité

❖ Dossier Prénatal Partagé – DPP

Pour rappel, ce dossier partagé a été mis en place en 2011.
La version 2015 inclut un logigramme /dépistage diabète gestationnel.
Evaluation de son utilisation : l'enquête de 2015 (189 patientes sur 13 maternités) a révélé une diminution de son taux d'utilisation passant de 57,10 % en 2014 à 54,5 % en 2015.

❖ Allaitement

Le groupe de travail s'est réuni 4 fois en 2015.
Fiches d'informations en cours de réalisation :

- « Suivi du démarrage de l'allaitement maternel » (fiche à l'intention des professionnels)
- « Les positions de l'allaitement maternel » (fiche à l'intention des parents)
- « Faire du peau à peau en toute sécurité » (fiche à l'intention des professionnels)
- « Expression manuelle du lait maternel » (2 fiches, l'une pour les professionnels, l'autre pour les parents).
- « Compléments glycémiques » (fiche à l'intention des professionnels)

❖ Suivi des transferts maternels

Le protocole établi prévoit de recenser trois types de transferts, les TIU : Transfert In Utéro, les RME : Rapprochement Mère Enfant (transfert maternel pour indication néonatale) et les TMPP : Transfert Maternel du Post Partum (avec indication maternelle).

Quelques chiffres : 404 transferts en 2015 ; 459 en 2014.

❖ Dépistage de la trisomie 21

Tout échographiste qui souhaite être agréé au dépistage de la T21 au 1^{er} trimestre doit en faire la demande au réseau de périnatalité. Il doit constituer un dossier et le faire valider afin de pouvoir disposer d'un numéro d'identifiant.

Au 31 décembre 2015, le réseau compte 107 échographistes agréés au dépistage combiné de la trisomie 21 au 1^e trimestre (répartition ci-dessous).

➤ Evaluation des échographistes :

Fin 2015, 22 échographistes ont reçu un courrier du Réseau de Périnatalité demandant de se rapprocher d'un organisme d'analyse des pratiques en matière de mesure de clarté nucale (CFEF, CNGOF ou CEPPIM) et/ou de s'inscrire à un programme de formation continue car leur médiane était inférieure ou égale à 0.8 MoM.

❖ RMM : Réunions de morbi-mortalité

Deux réunions se sont déroulées en janvier et juin.

Sur l'année 2014, 42 dossiers ont été présentés de morts fœtales et post-natales.

👉 **Commission : Accompagnement des professionnels et des établissements pour le suivi des enfants**

❖ Suivi du nouveau-né « Petit... deviendra grand »

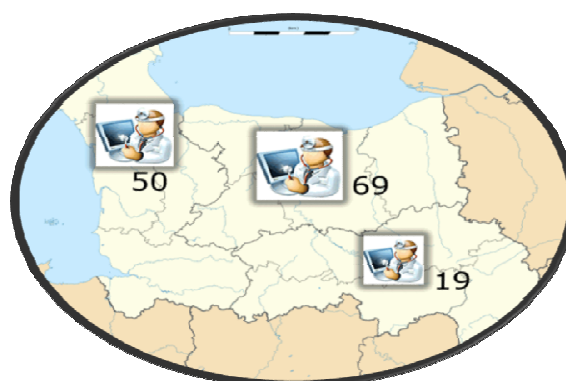
Rappels des critères d'inclusion :

- Grand prématuré \leq 32SA
- Poids de naissance \leq 1500gr
- Pathologie ou accident grave en période périnatale

Bilan du suivi au 31/12/2015

- 1104 enfants inclus depuis octobre 2010
- 3436 consultations réalisées
- 148 médecins référents formés
- Un taux de suivi à 2 ans de 65 %.

Répartition des médecins référents formés



Groupe de travail

1 réunions de travail en 2015 : Elaboration de la grille 5 ans de suivi des enfants vulnérables

❖ Groupe de travail oralité

Le groupe s'est réuni à trois reprises.

Le travail est organisé à partir d'étude de cas cliniques présentés par des professionnels ou des équipes qui accueillent des jeunes enfants présentant des troubles de l'oralité alimentaire sur le territoire bas normand. Une information sur ce sujet va figurer sur le site du RPBN.

❖ Dépistage de la surdité néonatale

Le rôle du réseau est de s'assurer que ce dépistage soit réalisé dans toutes les maternités de la région, en lien avec l'ANDPHE et le Pr MOREAU (ORL). Ce qui est actuellement le cas.

↳ **Commission : accompagnement médico-psycho-social**

Ce groupe s'est attaché à la mise en place d'actions concernant la prévention et la prise en charge de la dépression ante- et post-natale.

Le groupe s'est réuni à trois reprises.

Ces actions se sont concrétisées avec une plaquette à destination des professionnels présentant un protocole régional de dépistage et de prise en charge de la dépression ante- et post-natale.

↳ **Commission : évaluation et communication**

❖ EPP régionale : prise en charge des hémorragies de la délivrance

Le premier tour d'audit a été réalisé en mars 2015.

Il y a eu une participation de 100% des maternités.

Les résultats obtenus de ce 1er tour sont globalement satisfaisants.

Le deuxième tour d'audit est prévu au premier trimestre 2017.

❖ Groupe de travail : harmonisation du codage PMSI

Réalisation du 2ème atelier codage PMSI en octobre 2015

Participation à un groupe de travail national sur les indicateurs de santé périnatale communs aux réseaux de périnatalité

❖ Indicateurs régionaux et tableau de bord des maternités

Depuis 2010, le réseau récupère mensuellement les chiffres des différentes maternités sur la base de 10 indicateurs, permettant ainsi d'avoir les données en temps réel.

Ce système de recueil a été présenté lors des journées de travail de la FFRSP à Brest le 16 octobre 2015.

En complément de ces tableaux de bord, le réseau a établi un rapport régional des données périnatales régionales issues du PMSI. Le rapport 2014 a été diffusé en décembre 2015.

❖ Comité scientifique

Création d'un comité scientifique régional

Réunions 1 à 2 fois par an avec pour objectifs :

→ relire et valider le rapport annuel régional des indicateurs périnataux avant sa diffusion,

→ rédiger des messages clés et des recommandations.

❖ Observatoire de mortalité foeto-infantile

Pour 2015, le nombre de cas recensés est le suivant :

Morts fœtales in utero (hors IMG) : 65

Morts post-natales précoces (<J7) : 15

Morts post-natales tardives (J7-J28) : 9

Morts post-néonatales (>J28) : 7

La déclaration CNIL a été déposée le 12 janvier 2015. L'accord favorable de la CNIL a été reçu le 17 avril 2015.

Création d'un registre : des contacts ont été pris en 2015 auprès de l'Institut de Veille Sanitaire (Dr Véronique Goulet, Coordinatrice du programme Santé Périnatale et du réseau FranceCoag). De nouveaux contacts devront être pris, après publication de travaux scientifiques issus de l'observatoire.

❖ Colloque 2015 :

Pour sa cinquième année consécutive, le réseau a organisé son colloque à la CCI de Caen le 26 septembre 2015. 202 professionnels étaient présents avec une majorité de médecins généralistes, de sages-femmes et d'étudiants.

❖ Site internet :

Pour l'année 2015, la fréquentation s'est établie à une moyenne de 458 visites par semaine. Au total, la fréquentation du site a encore progressé en 2015 pour s'établir à 65 visites par jour (+ 46 %).

❖ Accompagnement et participation à des travaux de recherche en périnatalité

Le réseau a accueilli 2 stagiaires :

1/ Mlle Lucie SOUFFOIS, stagiaire du M1 de l'Ecole Nationale de Santé Publique (ENSP), qui a fait son stage sur la thématique de la dépression du post-partum (coordination de la réalisation d'un protocole régional)

2/ Mlle Frédérique JONES, stagiaire du M2 du master Santé, Soins et Société (Pr LAUNOY, UFR de médecine de Caen), qui a fait son stage sur la thématique du bilan de la prise en charge diagnostique des morts fœtales sur une période de 10 ans (2005-2015). 3 études en cours de publication.

❖ Fiches pratiques :

Ce groupe de travail a élaboré un outil d'aide au dépistage et la prise en charge du diabète gestationnel.

↳ **Commission : formation**

6 formations ont été proposées dans le cadre du DPC :

- 1 formation Entretien Prénatal
- 1 formation sur le suivi du nouveau-né à risque de séquelles
- 1 formation sur le dépistage de la luxation congénitale de hanche et diagnostic des malformations du pied du nouveau-né.
- 1 formation à la pratique de l'IVG médicamenteuse
- 1 formation Atelier codage PMSI
- 1 formation Echographie cardiaque foetale

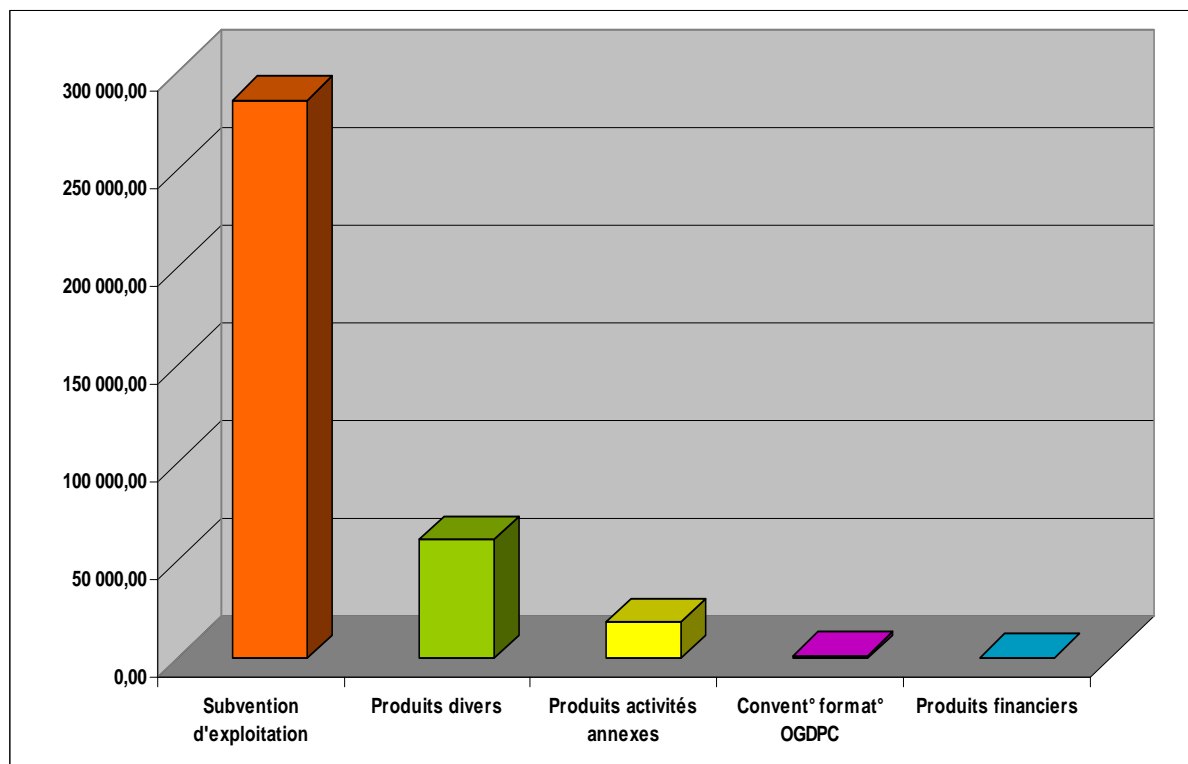
CONCLUSION

Les adhérents décident à l'unanimité de valider le rapport moral de l'association.

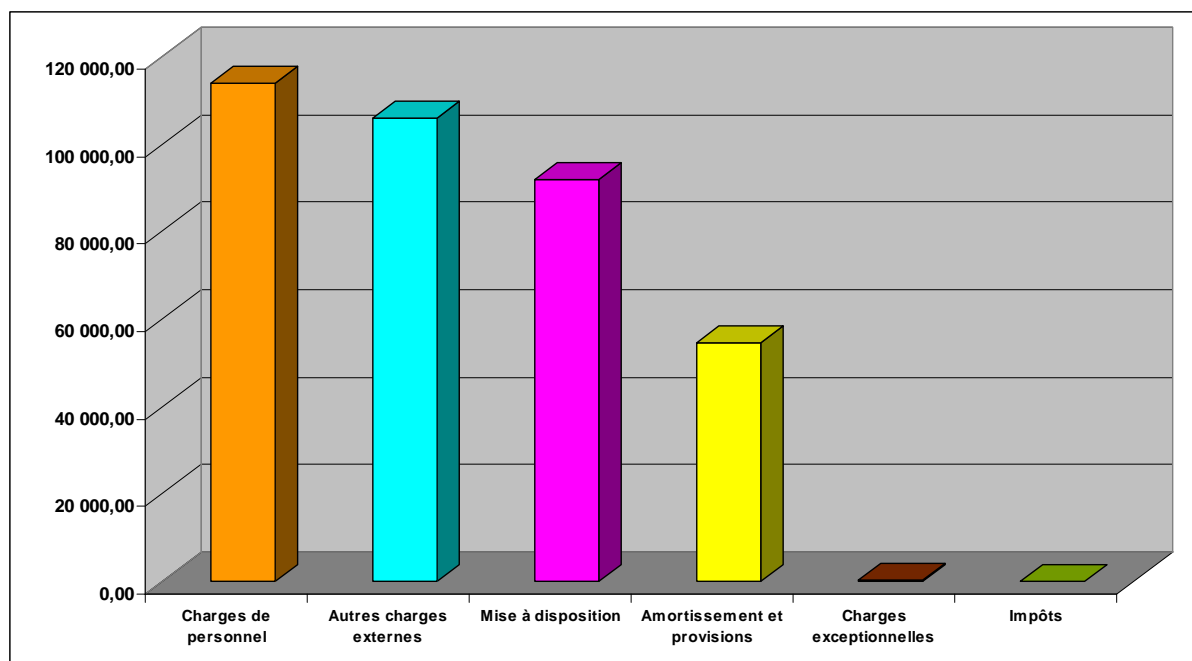
2. Présentation et approbation de comptes de l'association pour l'année 2015

↳ **Présentation des comptes 2015**

❖ Produits : 367 125.58 €



❖ Charges : 366 500.53 €



Soit un solde créditeur de 625.05 €.

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice en report à nouveau.

Après lecture du rapport du commissaire aux comptes, les adhérents votent à « l'unanimité » la validation des comptes et l'affectation du résultat sur le budget 2016.

Les adhérents votent à l'unanimité la validation des comptes de l'année 2015 de l'association APBN.

↳ **Renouvellement de la mission du commissaire aux comptes**

- La société FIDORG AUDIT comme commissaire aux comptes Titulaire
- La société Groupe FIDORG Paris comme commissaire aux comptes suppléant

Les adhérents votent à l'unanimité le renouvellement de la mission du commissaire aux comptes.

3. Questions diverses

- Serait-il possible d'ajouter au programme du colloque → recommandations concernant la « prescription » de l'IVG médicamenteuse ? *Chantal Fitzenberger*
Le programme du colloque 2016 est en voie de finalisation et ce sujet intéressant ni figure pas mais le thème sera proposé pour le colloque 2017.
- Les réseaux de proximité type « réseau postnatal du Pays d'Auge » ne pourraient-ils pas être membres de droit du RPBN ? *Isabelle Lacroix Barbéry.*

Le réseau réfléchit actuellement à sa relation avec les réseaux de proximité, il souhaite soutenir ces réseaux et si nécessaire proposer ses services et développer des actions communes mais il n'est pas envisagé, pour l'instant, de leur proposer un statut de membre de droit.

- Irrigation du territoire bas normand en gynécologues obstétriciens (désertification de certains territoires) *Philippe Leseigneur*
Il est de la responsabilité du réseau d'attirer l'attention des autorités sur la vulnérabilité de certaines offres de soins sur le territoire mais pas au-delà.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le président déclare la séance levée à 19h.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et un membre du bureau présent.

Monsieur Jean COUDRAY
Président



Monsieur Bernard GUILLOIS
Vice-Président



Monsieur Christian CLEMENT-LAROSIERE
Secrétaire

